

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mercredi 3 septembre 2014 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Ronald Bernatchez, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour.

2014-09-R4757 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2014-09-R4758 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

ORDRE DU JOUR

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 6 août 2014
- 0.4 Suivi au procès-verbal
- 0.5 Règlement d'abattage d'arbres
- 0.6 Période de questions

Transport

- 300.1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 300.2 Résultat d'ouverture de soumission Travaux d'asphalte ch. Des Eaux
- 300.3 Résultat d'ouverture de soumission Ouverture chemins d'hiver
- 300.4 Demande entretien et déneigement Montée des Erables

Administration générale

- 100.1 Bureau municipal

Conseil municipal

- 110.1 Groupe DL – Cotation pour portable Maire
- 110.2 Centre-Jean Bosco – Projet d'agrandissement et rénovation du centre
- 110.3 Dossier Carrières Sablières

Gestion financière et administrative

- 130.1 Présentation des comptes dus au 31 août 2014
- 130.2 Présentation des comptes payés au 28 août 2014
- 130.3 Présentation des salaires payés par dépôt direct

Sécurité publique

200-1 Bornes sèche

Environnement

400.1 Résultat d'ouverture de soumission – Cueillette ordures et recyclage

Aménagement et urbanisme

600.1 Ronald Boucher – Demande usage pour fourrière automobile
Bld. Desjardins

Loisirs, culture et bibliothèque

700.1 Mun. Lac Ste-Marie – Demande appui AGA du Réseau
Biblio Outaouais

Correspondance officielle reçues

800.1 Club Richelieu Maniwaki – Remerciement pour contribution
fête Nationale 2014

800.2 Avocats Caza Marceau Soucy Boudreau – Publication
nouveau livre « L'éthique et la déontologie des élus et
fonctionnaires municipaux

Varia

Période de questions et parole au public

Levée de la séance

Adoptée.

2014-09-R4759 Adoption du procès-verbal de la séance du 6 août

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseiller présent que le procès-verbal de la séance du 6 août 2014 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

Parole au public et périodes de questions

Plusieurs contribuables de la municipalité se sont déplacés pour rencontrer les membres du conseil afin de leur demander d'accepter une résolution concernant leur opposition à la mise en place de toute forme de réglementation d'abattage d'arbres en terres privées sur le territoire de la municipalité ainsi que sur le territoire de la MRCVG à l'intérieur ou à l'extérieur du schéma d'aménagement.

Les membres du conseil leurs expliquent qu'ils désirent attendre d'avoir plus d'informations de la MRC avant de prendre une décision à cet effet.

Ce point sera de nouveau à l'ordre du jour lors de la prochaine séance ordinaire ou extra-ordinaire.

2014-09-R4760 Soumission asphalte chemin des Eaux

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Egan-Sud a demandé des soumissions par invitation pour la pose d'asphalte sur une distance de 200 mètres sur le chemin des Eaux ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une soumission soit celle d'Asphalte Desjardins au montant de 36 518.25\$ plus taxes et que celle-ci est conforme au devis ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission d'Asphalte Desjardins au montant de 36 518.25\$ et que ces montants soient pris à même le surplus accumulé.

Adoptée.

ANNOTATION NO : 1

Note au procès-verbal à l'effet que des soumissions pour l'ouverture des chemins d'hiver soient redemandées puisque qu'aucun soumissionnaire n'a déposé de soumission pour le 3 septembre.

ANNOTATION NO : 2

Note au procès-verbal à l'effet que suite à une demande de contribuable d'entretenir et de déneiger la Montée des Érables, le conseil demande à notre inspecteur de leur remettre une copie du règlement concernant la construction des chemins afin qu'il le mette conforme à la réglementation pour que la municipalité le verbalise ou bien qu'ils prennent des arrangements avec le contracteur pour qu'il le déneige et l'entretienne à leur frais.

2014-09-R4761 Achat d'un portable pour la mairie

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission no : 307175 préparé par M. Mathieu Langevin du Groupe DL pour l'achat d'un portable au coût de 1138.53\$ taxes comprises.

Adoptée.

2014-09-R4762 Projet d'agrandissement et de rénovation Jean Bosco

ATTENDU QUE le conseil d'administration du Centre Jean Bosco de Maniwaki a décidé de modifier le projet initial en optant pour la rénovation et l'agrandissement du bâtiment actuel ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration sollicitera plusieurs aides financières et demande appui auprès de la municipalité d'Egan-Sud ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité appui le c.a. du Centre Jean Bosco de Maniwaki afin que ce projet d'agrandissement et de rénovation se concrétise.

Adoptée.

ANNOTATION NO : 3

Note au procès-verbal à l'effet que la directrice générale fasse parvenir une lettre à M. Michel Lacroix Construction concernant les droits sur les carrières et sablières.

2014-09-R4763 Adoption des comptes dûs de la période

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à émettre des chèques concernant les comptes payables pour un montant de 31 650.83\$.

Adoptée.

2014-09-R4764 Adoption des comptes payés au 30 août 2014

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal accepte la liste des comptes payés tel que déposée pour la période du 1^{er} au 30 août 2014 pour la somme de 5 227.39\$

Adoptée.

2014-09-R4765 Pour accepter la liste des salaires payés par dépôt direct

Il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte la liste des salaires payés par dépôt pour la période du 1^{er} août au 31 août 2014 pour la somme de 8 094.82\$

Adoptée.

2014-09-R4766 Soumission ordures et recyclage

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud a demandé des appels d'offres pour la collecte d'ordures et de recyclage sur le site seao ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçue 2 soumissions soit celle de Transports R.L.S. au montant de 65000\$ pour un an et 195000\$ pour 3 ans avant taxes et celle de Services sanitaires JLR Cloutier au montant de 58000\$ pour un an et de 177533\$ pour 3 ans avant taxes ;

ATTENDU QUE les deux soumissions étaient conformes ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud accepte la soumission de Services sanitaires JLR Cloutier pour une période de 3 ans au coût de 177 533\$ plus taxes.

Adoptée.

2014-09-R4767 Appui municipalité Lac Ste-Marie AGA Biblio

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac Ste-Marie demande appui afin que la tenue de l'AGA du Réseau Biblio de l'Outaouais se tienne à une autre date que celle du premier samedi du mois de juin ;

CONSIDÉRANT QUE cette date coïncide avec la présentation de l'évènement Fête des voisins pour l'ensemble des municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE dans trois ans, la bibliothèque de Lac Ste-Marie fêtera ses 35 ans de service dans leur communauté ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud appuie la municipalité de Lac Ste-Marie dans leur demande auprès de Biblio Outaouais afin que l'AGA du Réseau Biblio de l'Outaouais se tienne à une autre date et de permettre aux responsables des bibliothèques dans les municipalités de la région de participer aux festivités pour souligner la Fête des voisins.

Adoptée.

2014-09-R4768 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 21h00.

Adoptée.

M. Neil Gagnon, maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière